

PROJET D'APPUI A LA RECHERCHE VARIETALE ET A LA PRESERVATION DES SEMENCES DE PRE-BASE

NOTE CONCEPTUELLE**A. Contexte**

Depuis la crise économique en 1985, les infrastructures et équipements de recherche ont été délaissés. Depuis la flambée des prix des denrées alimentaires en 2008, l'Etat a classé le riz parmi les filières stratégiques, ce qui a amené à l'élaboration de la SNDR qui a été validée en 2009. Suite à la validation du nouveau cadre de politique général, le DSCE, le DSDDR, secteur Agriculture et Développement Rural a été révisé en Octobre 2010 et inclut le Programme "Amélioration de la Production et de la Compétitivité des Filières" qui prévoit des actions sur la filière semences, notamment sur l'amélioration de la qualité via l'utilisation de nouvelles variétés performantes. C'est dans ce contexte que le "Projet d'Appui à la recherche variétale et à la préservation des semences pré-base" a été conçu.

B. Justifications

Ce Projet entre dans le cadre de la mise en œuvre de la SNDR dont l'un des principaux axes d'intervention concerne le développement du sous-secteur Semences.

La principale justification de ce Projet est la sécurisation, au niveau national, de la production alimentaire face aux tendances de la crise sur les denrées de base au niveau mondial. Le bilan de la production nationale et des besoins en consommation de riz font état d'un déficit que le gouvernement se fixe de dépasser en vue de passer au niveau de la filière riz d'une économie de subsistance à une économie de marché.

Le comblement de ce déficit se fera à la base par une forte augmentation de la production de riz par, entre autres axes, l'augmentation du rendement moyen du riz au niveau national qui reste relativement bas. Un état général effectué sur la qualité des semences de riz montre que les variétés utilisées sont peu performantes, souvent parce qu'elles ne sont pas renouvelées, entraînant la dégénérescence des caractères génétiques et conséquemment la baisse de rendement. Il est donc nécessaire de relancer la recherche de nouvelles variétés performantes de riz, adaptées à chaque Zone Agro-écologique tout en préservant les matériels génétiques de qualité existants

Par ailleurs, les activités préconisées dans ce Projet correspondent à l'axe "Amélioration de la recherche agricole, de la diffusion et de l'adoption de la technologie" du PDDAA.

C. Zones d'intervention potentielles et Groupes cibles

Dans la mesure où cette problématique sur les variétés de semences de riz se retrouve dans tous les 5 zones agro-écologiques, la zone d'intervention de ce projet sera circonscrite par ces 5 zones, dans lesquels l'IRAD dispose de centres de recherche. Le bénéficiaire direct sera l'IRAD, principale agence de mise en œuvre du Projet, mais tous les producteurs de riz sur l'ensemble du territoire, bénéficieront des nouvelles variétés et des mesures de préservation des semences pré-bases.

D. Objectifs Principaux du Projet*Objectif Global du Projet*

L'objectif global du Projet est d'augmenter la production rizicole afin de contribuer à la sécurité alimentaire et accroître les revenus de producteurs de riz.

Objectifs Spécifiques

L'objectif spécifique du Projet est d'améliorer les variétés de riz pour augmenter le rendement du riz irrigué et pluvial dans les 5 zones Agro-écologiques.

E. Description des Composantes, Résultats et Activités

Le Projet sera mis en œuvre autour de 4 composantes :

- La Composante *Inventaire et Caractérisation des variétés existantes dans toutes les ZAEs*.
- La Composante *Renforcement des capacités des chercheurs et des agents du service de contrôle de qualité*.
- La Composante *Sélection et Création de variétés performantes pour toutes les ZAEs*.
- La Composante *Appui à la Maintenance et préservation des variétés performantes*.
- La Composante *Organisation et Gestion du projet*

La première Composante " *Inventaire et Caractérisation des variétés existantes dans toutes les ZAEs*" consistera à collecter puis à caractériser toutes les variétés existantes. Ces données seront capitalisées au niveau d'une base de données logée au sein de l'IRAD.

La deuxième composante " *Renforcement des capacités des chercheurs et des agents du service de contrôle de qualité*" concerne la formation des chercheurs, (généticiens, agronomes, anthomologistes, laborantins) ainsi que des agents de service de qualité. Les modules de formation porteront sur la sélection variétale et les techniques culturales et post-récolte.

La Composante " *Sélection et Création de variétés performantes pour toutes les ZAEs*" consistera à la création des variétés performantes par croisement de variétés identifiés selon les ZAEs, ensuite à la sélection et les tests d'adaptabilité des différentes variétés de riz.

La Composante *Appui à la Maintenance et préservation des variétés performantes* regroupera toutes les activités de préservation du matériel génétiques, aux champs et en laboratoires. Le projet construira des laboratoires, des chambres froides et des serres qui seront équipés avec les matériels adéquates.

La Composante *Gestion du projet*, assurera les aspects de la gestion administratives et financière au quotidien du Projet, et apportera les appuis nécessaires à la réalisation des composantes techniques opérationnelles. Par ailleurs elle sera chargée des relations avec les institutions de tutelles et les partenaires au développement, le management du projet avec le suivi-évaluation des activités dans le but d'atteindre pleinement les objectifs qui sont assignés au Projet.

F. Coûts et Financements

Les coûts et financements du Projet seront définis dans le cadre d'une mission de formulation qui sera co-organisée par le gouvernement et les partenaires techniques et financiers, susceptibles de contribuer aux objectifs de ce Projet.

G. Strategie de Mise en œuvre du Projet

La stratégie de mise en œuvre du projet sera fondée sur une approche partenariale entre les producteurs et les chercheurs à partir des contraintes et besoins exprimés par les exploitants en matière de variétés adaptées et performantes. Le renforcement institutionnel de l'IRAD, à travers les formations et équipements sera à la base des activités de ce Projet.

H. Organisation et gestion

Le projet sera mise en œuvre par l'IRAD. Les centres agro-écologiques seront renforcés en ressources humaines. Une convention de collaboration sera établie entre l'IRAD et les centres de multiplication de semences pour la diffusion effective des résultats de recherche au niveau des producteurs de riz..

I. Suivi-Evaluation

Il sera mis en place un système de suivi et d'évaluation moderne et adapté, s'assurant d'une participation effective des utilisateurs finaux dans le suivi de performance (suivi des activités) et l'évaluation des impacts du projet. Les principaux indicateurs d'activités et de résultats objectivement vérifiables pourraient notamment inclure : Nombre de variétés de riz pluviales et irrigues créées, Nombre d'infrastructures de multiplication de pré-base et base créées dans les ZAEs ; Nombre d'infrastructures de Maintenance et de préservation créées ; Nombre de chercheurs et d'agents du service de contrôle de qualité formés, etc. ...

J. Risques

Les risques sont liés à des facteurs climatiques et des déphasages des calendriers culturels qui sont difficilement maîtrisables.

K. Fiche de Projet